

Avis adopté

Séance plénière du 16 janvier 2023

Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité

Déclaration du groupe CFDT

La commission a souhaité s'emparer du sujet de l'élevage français, pour en évaluer la situation et les perspectives, dans un contexte difficile, souvent sujet à controverses, et aux enjeux multiples tant environnementaux, qu'économiques, sociaux et de santé publique.

L'avis propose un état des lieux éclairant et circonstancié de la situation de l'élevage français. Cependant, comme indiqué dans l'avis lui-même : « Il ne prétend pas proposer une présentation complète et exhaustive du secteur compte tenu de sa diversité et des modes d'élevage très divers mis en œuvre. »

Cet avis a permis d'identifier les problématiques qui appellent des solutions fortes pour relever les défis de la pérennité de l'élevage en France et de la transformation du modèle actuel vers un système agroécologique plus résilient.

Oui, pour s'appuyer sur la recherche et l'enseignement agricole, oui, pour soutenir des éleveurs innovateurs, oui, à des démarches territoriales multi acteurs sur la base de diagnostics, oui, aux Projets alimentaires territoriaux et aux préconisations visant à soutenir la polyculture-élevage, les méthodes agroécologiques et l'agroforesterie.

Cependant, certains débats de notre commission n'ont pu être totalement aboutis sur l'organisation globale du système alimentaire des produits liés à l'élevage, son économie, son coût à la fois social, environnemental et de santé publique. Des controverses restent encore présentes sur la trajectoire souhaitée par les consommateurs et la vision de ce qu'elle devrait et pourrait être pour les professionnels. Le choix d'orientation reste à préciser entre une volonté d'adaptation du secteur via la génétique, la technique et les subventions et une transformation systémique nécessaire qui, bien sûr, se doit d'être accompagnée par des politiques publiques cohérentes.

Malgré ces réserves, et en remerciant les rapporteurs pour la collégialité des échanges, **la CFDT a voté l'avis.**